

Rémunération des enseignants : voici Stakhaprof, le roi des primes gouvernementales

Article rédigé par *Marianne*, le 30 avril 2023

Source [Marianne] : Dans le cadre du « pacte enseignant », les professeurs vont bénéficier d'une augmentation de revenus qui pourra atteindre « jusqu'à 500 euros par mois », selon le ministère de l'Éducation nationale. Mais à quelles conditions ? Pour profiter de ces primes, les volontaires devront accepter de nouvelles missions. Remplacement, aide aux devoirs... « Marianne » vous dresse le portrait de Stakhaprof, cet enseignant qui cumule toutes les missions et donc, toutes les primes.

Ce 27 avril, la Première ministre, Élisabeth Borne, a promis à tous les professeurs « *une hausse historique de la rémunération* ». Oui, mais à quel prix ? Lors d'un déplacement dans l'Hérault, le 20 avril, Emmanuel Macron avait annoncé cette augmentation, effective dès la rentrée prochaine. Ainsi, les enseignants bénéficieront d'une « *hausse inconditionnelle* » de leur salaire de 100 à 230 euros net mensuel, liée au doublement de la prime d'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves et ce, « *à tous les niveaux de carrière* ». Cette augmentation pourra atteindre « *jusqu'à 500 euros par mois* » pour les volontaires qui signeront le « pacte enseignant » et accepteront de nouvelles missions. « *On devrait prendre connaissance des textes réglementaires la semaine prochaine*, avance Sophie Vénéitay, secrétaire générale de la SNES-FSU [Syndicat national des enseignements de second degré], contactée par *Marianne*. *Pour l'instant, c'est un peu nébuleux.* »

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

30/04/2023 01:00